

Image not found or type unknown



Free prélèvement abusif pour le i phonne 4 s

Par **Thierry**, le **17/05/2012** à **10:56**

Bonjour,

Le 05 Avril je commande un i phonne 4 s sur le site de free ; Un i phonne 4 s
Soit en 1 fois ou en 36 fois , Donc mois je prend en 36 fois , le vendredi 13 avril je recois le
colis , puis le 16 Avril je recois un mail qui disait que les 36 fois etait refuser ; Donc le mardi
17 avril je revoit le colit en collisimmo avec la lettre de rétractation ; le 27 j envois un fax; puis
le 09 Mai je recois un mail qui dit que je ne serait pas prélever : et le 11 Mai il on prélever la
somme de 561 Euros
Depuis vendredi 11 mai j appelle tous les jours mais il sent foute
ps jai respecter les 7 jours